

Communiqué de presse

À Lyon, le 29 octobre 2026

Artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes : la CMA, la Banque Populaire et la SOCAMA renforcent leur partenariat au service des entreprises artisanales

Développer, promouvoir, valoriser et faire grandir les entreprises artisanales, tels sont les engagements de la convention signée entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes, ce jeudi 29 octobre 2026. Cette signature officialisée au sein de l'entreprise SLOÉ, une entreprise industrielle artisanale qui conçoit et fabrique des cosmétiques, illustre la volonté commune des trois partenaires historiques de répondre aux besoins concrets des chefs d'entreprise et de soutenir le dynamisme économique des territoires.

Les entreprises industrielles artisanales, une illustration concrète de cette coopération

Le choix de l'entreprise SLOÉ pour accueillir cette signature témoigne de l'engagement des trois partenaires à œuvrer au plus près des réalités du terrain. Implantée à Givors, cette entreprise industrielle artisanale conçoit et fabrique des cosmétiques solides, naturels et adaptés aux usages nomades.

À l'image de SLOÉ, plus de 33 000 entreprises industrielles artisanales d'Auvergne-Rhône-Alpes contribuent au dynamisme économique régional. À la croisée de l'artisanat et de l'industrie, elles doivent relever de nombreux défis pour poursuivre leur développement : investissements, innovation, modernisation des équipements ou encore accès au financement. Pour répondre à leurs besoins spécifiques, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes a développé, avec de nombreux partenaires, une offre de services exclusive dédiée basée sur la proximité.

1/4

Contacts presse

CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Marine DAHAIS

04 72 43 51 64 – 06 73 41 76 02

marine.dahais@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD

04 78 95 56 04 / 06 99 51 94 86

sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr

Un prêt innovant pour accélérer le financement des entreprises industrielles artisanales

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes et la CMA Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé d'unir leur talent afin de faciliter l'accès au financement et accompagner le développement des entreprises industrielles artisanales en lançant un prêt novateur : le Prêt Entreprise Industrielle Artisanale. Ce prêt permet de soutenir les projets des chefs d'entreprise et de renforcer durablement leur compétitivité.

Ce prêt unique en son genre est une réponse sur-mesure aux besoins réels des dirigeants.

Un partenariat historique pour faire grandir les artisans dans leurs projets

À travers la signature de cette nouvelle convention de partenariat, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes confirment leur engagement tripartite historique avec une ambition commune : continuer d'accompagner les entreprises artisanales à chaque étape de leur parcours, en conjuguant leurs expertises et leur connaissance des réalités économiques du territoire.

Cette coopération repose sur leur complémentarité : la CMA, qui conseille et accompagne les chefs d'entreprise, la Banque Populaire, qui mobilise son expertise en matière de financement et la SOCAMA, qui facilite l'accès au crédit grâce à ses solutions de garantie.

Cette convention traduit une volonté large de soutenir l'entrepreneuriat artisanal dans toute sa diversité, de contribuer au développement économique de notre région et de favoriser un artisanat dynamique, innovant et durable, créateur d'emplois et de valeur pour nos territoires.

Contacts presse

CMA Auvergne-Rhône-Alpes
Marine DAHAIS
04 72 43 51 64 – 06 73 41 76 02
marine.dahais@cma-auvergnerhonealpes.fr

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
Sandrine RICHARD
04 78 95 56 04 / 06 99 51 94 86
sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr

« Qu'il s'agisse de créer, de reprendre ou de développer leur entreprise, les artisans ont besoin d'être accompagnés à chaque étape de leur parcours. C'est tout le sens de ce partenariat : conjuguer nos expertises pour leur apporter des réponses concrètes, notamment en matière de financement, et adaptées à leurs besoins. Le choix de signer cette convention au sein d'une entreprise industrielle artisanale illustre parfaitement notre volonté d'être au plus près des réalités du terrain et de soutenir celles et ceux qui font vivre l'économie de nos territoires. Le prêt Entreprise Industrielle Artisanale est l'exemple concret de notre engagement aux côtés des chefs d'entreprise et je suis fier du travail réalisé avec nos partenaires historiques pour proposer cette offre. »

Vincent GAUD, Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

« En tant que banque coopérative et régionale, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes est historiquement aux côtés des artisans, qui contribuent chaque jour à la vitalité, à la richesse et à la résilience de nos territoires. Notre rôle est de les accompagner dans la durée, de la création à la transmission de leur entreprise, en leur apportant des solutions concrètes à chaque étape de leur développement. Ce nouveau prêt, construit avec la CMA et la SOCAMA, illustre pleinement cette ambition : faciliter le financement de leurs projets, soutenir leur capacité à investir et leur permettre de préparer l'avenir avec confiance. »

Hélène MADAR, Directrice Générale de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

« La vocation de la SOCAMA est claire : accompagner les artisans à chaque étape de la vie de leur entreprise, en leur facilitant l'accès au financement grâce à un dispositif de cautionnement efficace et reconnu. Mais notre engagement va au-delà du financement : il repose également sur notre capacité à nouer des partenariats solides avec les acteurs économiques de nos territoires. En Auvergne-Rhône-Alpes, la SOCAMA AURA, aux côtés de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, s'engage pleinement en faveur du dynamisme et de l'innovation dans l'artisanat. Notre partenariat privilégié avec le concours Artinov témoigne de cette ambition : valoriser les savoir-faire, encourager la créativité et mettre en lumière les initiatives qui font évoluer l'artisanat régional. Soutenir ces talents, c'est contribuer à préparer l'avenir de nos métiers et à renforcer l'attractivité de nos territoires. »

Laurent MELIN, Président de la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes

Contacts presse

CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Marine DAHAIS

04 72 43 51 64 – 06 73 41 76 02

marine.dahais@cma-auvergnerhonealpes.fr

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD

04 78 95 56 04 / 06 99 51 94 86

sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr

A propos

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne Rhône Alpes

L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes représente 238 500 entreprises, 321 400 salariés et 21 600 apprentis. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les artisans, les porteurs de projet, les apprentis et les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours : création, développement, recrutement, formation, transition écologique et numérique ou transmission d'entreprise. Présente au cœur des territoires à travers 24 agences, la CMA mobilise l'engagement de 300 élus artisans et l'expertise de 600 collaborateurs pour répondre concrètement aux besoins des entreprises et contribuer au développement économique local. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Depuis plus de 125 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs et viticulteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 381 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE. Sa raison d'être « *Construire un futur durable et responsable aux côtés des femmes et des hommes qui vivent et entreprennent sur nos territoires* » guide ses choix pour l'avenir, et affirme ce qui anime ses équipes au quotidien. Une conviction traduite en actes concrets et reconnue en octobre 2025 par l'obtention du label Engagé RSE, niveau Exemplaire, délivré par AFNOR Certification.

SOCAMA Auvergne Rhône Alpes

La SOCAMA Auvergne Rhône-Alpes, au côté de la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, accompagne les entrepreneurs et contribue au dynamisme économique des territoires en facilitant l'accès au financement bancaire. Elle soutient les artisans, les commerçants et les professions libérales non réglementées dans la concrétisation de leurs projets, grâce à un dispositif de cautionnement qui leur permet d'accéder au crédit en limitant leurs garanties personnelles. La SOCAMA s'appuie sur une expertise de proximité, fondée sur la connaissance des réalités économiques locales. Elle mobilise notamment des experts issus des chambres de métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et d'industrie ainsi que des organisations professionnelles. Cette connaissance approfondie du tissu économique local constitue un véritable atout pour apprécier la pertinence et la viabilité des projets entrepreneuriaux, notamment dans le cadre des comités de crédit. De la création à la transmission, en passant par les phases de développement, la SOCAMA accompagne les entreprises à chaque étape de leur parcours. À travers son dispositif de cautionnement, elle contribue à sécuriser les financements, à faciliter la réalisation des projets et à soutenir durablement l'entrepreneuriat. La SOCAMA confirme son engagement en faveur de celles et ceux qui entreprennent et participent, au quotidien, à la vitalité économique des territoires.

Contacts presse

CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Marine DAHAIS

04 72 43 51 64 – 06 73 41 76 02

marine.dahais@cma-auvergnerhonealpes.fr

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD

04 78 95 56 04 / 06 99 51 94 86

sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr